



L'écho des criques
La lettre d'information de l'Association des
Amis de Sainte-Marie

EDITO N°89, mai 2026

En mai, fais ce qu'il te plait !

La pluie nous a trop longtemps baignés depuis des mois ; certes, le beau temps nous est revenu, mais n'oublions pas de nous méfier des effets des Saints de glace, jusqu'au 13 mai.

Protégeons nos plantations, promesses de compagnes colorées ou odorantes qui nous accompagneront si bien dans les mois à venir.

Bien cordialement

Jean-Marc Hainigue

LES SAINTS DE GLACE

Ne durent pas 3 jours...
mais parfois presque 3 semaines selon les anciens !



23 AVRIL SAINT GEORGES	25 AVRIL SAINT MARC	30 AVRIL SAINT EUTROPE	3 MAI SAINT CROIX	6 MAI SAINT JEAN PORTE LATIN
11 MAI SAINT MAMERT	12 MAI SAINT PANCRACE	13 MAI SAINT SERVAIS		

ATTENTION AUX GELÉES TARDIVES !
JOURS FRAIS * RISQUE DE GEL * POTAGERS MENACÉS

Je peux VRAIMENT faire ce qui me plait ?

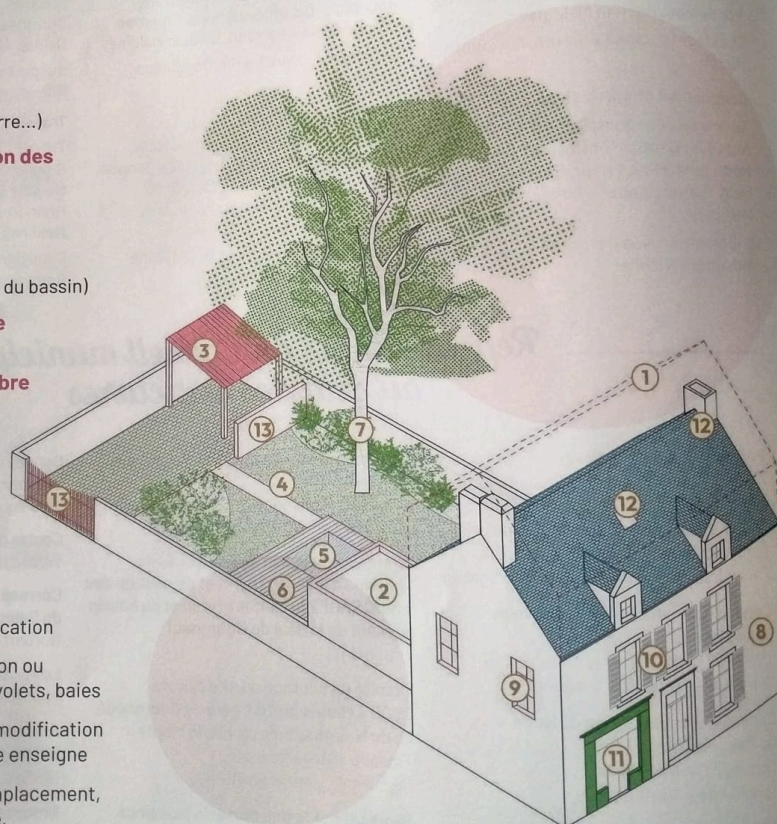
SPR : quels travaux déclarer ?



SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE

Le 6 janvier dernier, le Conseil municipal a adopté le plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) qui comprend le règlement et les prescriptions qui s'appliquent dans le périmètre du site patrimonial remarquable (SPR).

- ① Surélévation
- ② Extension
- ③ Annexe
(garage, abri de jardin, serre...)
- ④ Travaux de modification des abords d'un bâtiment :
aménagement de jardin, stationnement, allées...
- ⑤ Création d'une piscine
(quelle que soit la surface du bassin)
- ⑥ Création d'une terrasse
(même de plain-pied)
- ⑦ Coupe et abattage d'arbre



- ⑧ Ravalement de façade
- ⑨ Ouvertures : création, agrandissement ou modification
- ⑩ Menuiseries : modification ou changement de fenêtres, volets, baies
- ⑪ Commerce : création ou modification d'une devanture et/ou d'une enseigne
- ⑫ Travaux sur toiture : remplacement, modification de couverture, modification ou suppression de souche de cheminée, châssis de toit...
- ⑬ Clôtures : création, suppression ou modification d'un mur intérieur, d'une clôture ou d'un portail / portillon

✚ Le service Urbanisme est joignable pour toute question au 02 40 82 06 87, du lundi au vendredi de 14h à 17h / Le PVAP complet (rapport, règlement, périmètre) et toutes les démarches d'urbanisme sont à retrouver sur pornic.fr

En effet, lorsque l'on voit la liste de ce qu'il faut déclarer comme travaux dans sa propre propriété, on peut se demander si ça ne serait pas plus court de lister ce que l'on peut faire sans déclaration, qu'en pensez-vous ?

A noter que, pour ce qui concerne l'abattage d'arbres, la déclaration -donc l'éventuelle autorisation préalable-, n'est pas limitée au périmètre du SPR (Site Patrimonial Remarquable, pour mémoire), mais à toute la commune, même s'il s'agit d'un arbre tout à fait ordinaire situé dans un environnement tout à fait ordinaire. Or, lorsque l'on se promène sur la commune, avons-nous vraiment l'impression d'un manque d'arbres ? Et qui doit décider de ce que l'on peut faire dans son propre jardin ? La question peut se poser...

... et la lumière fut !

La hausse considérable des coûts de l'électricité, au début de la guerre en Ukraine, avait amené la municipalité à limiter la durée des éclairages publics nocturnes.

Manifestement, les prix se sont calmés, et, en réponse à une question d'un de vos administrateurs, la municipalité (cf courrier via le lien plus bas) nous informe des nouveaux horaires d'éclairage nocturne :

- du 1er juin au 30 septembre : extinction de 1 H 00 à 6 H 00 du matin;
- et du 1er octobre au 31 mai : extinction de 00 H 00 à 6 H 00 du matin.

Les sorties de cinéma ou de petits dîners entre amis seront plus confortables, même à pied !

Pour voir le courrier :

<https://asm44.org/wp-content/uploads/2026/04/courrier-mairie-horaires.pdf>

Permanences

Nouvelle équipe, nouveaux contacts : désormais, le correspondant de la mairie pour Sainte Marie/mer, "élu référent", est **Jacques Suhard** (jsuhard@pornic.fr) ; il tiendra une permanence chaque vendredi, de 9 h à 12 h, à la Mairie annexe de Ste Marie.

Par ailleurs, l'équipe municipale met en place quatre "Conseils de secteur", un par quartier, instances d'échanges entre la municipalité via l'élu référent, et les habitants.

M Suhard tiendra la première réunion du conseil de secteur de Ste Marie le lundi 6 juillet, à 19 h, dans le complexe de Ste Marie, rue du Colonel Béziers.

Où se réunir ?

Bon à savoir :

- la salle des fêtes/mariages de la mairie de Ste Marie est à la disposition gratuitement des habitants pour une collation après un décès ou pour une réunion.

- également, sur 30 dates dans l'année, la mairie met gratuitement à disposition une grande salle à l'étage supérieur du Marius. Il y a des cuisines et c'est libre de traiteur. Gageons qu'il y aura des amateurs, ne serait-ce que pour le point de vue !

Attention : nous ne connaissons pas encore exactement les modalités de réservation, mais on doit pouvoir obtenir des renseignements auprès de la personne chargée de la gestion des salles à la Maison des Associations, ou bien (sans doute un peu plus tard, ça n'est pas encore opérationnel) sur le site de la mairie, rubrique "Démarches/réserver une salle".

Vous avez dit érosion ?

Depuis un moment déjà, un des abrupts qui dominent la plage Monbeau montrait des signes d'affaissement : la consolidation est en cours de réalisation, un muret de renfort est réalisé à sa base : ouf ! Ca n'est pas le seul endroit de la côte qui est ainsi affecté, les travaux relèvent de la responsabilité de Pornic Agglo.

Suite à un éboulement en pied de falaise survenu cet hiver en raison des fortes pluies, votre Agglo procède depuis quelques jours à des travaux de confortement sur la plage de Montbeau, à Pornic.

👉 **Nettoyage, purge et retrait des blocs instables**

👉 **Mise en œuvre d'un mur maçonné et remplissage des cavités avec du béton**

👉 **Réalisation de drains pour l'évacuation des eaux**

Coût de l'opération : 32 442€ TTC, financé par Pornic agglo Pays de Retz.



AGENDA

Quelques dates à noter, en commençant par ... l'agenda des Amis de Sainte Marie, charité bien ordonnée....

En effet, notez d'ores et déjà, si ce n'est déjà fait :

- **Nos Conviviales, le 18 juillet, de 17 H 30 à 20 H, au-dessus de la plage des Sablons : buffet campagnard.**

- **et notre AG, le 08 août, même heure, au Val Saint Martin.**

Permettez-moi d'en profiter pour vous annoncer qu'une relance personnalisée est prévue auprès de ceux d'entre vous, nombreux hélas, qui n'ont pas réglé leur cotisation de 2026 (15 euros). Un simple virement permettra aux destinataires du mail de relance de se mettre à jour, sans forcément attendre l'AG ! Si vous ne recevez pas ce mail, c'est que vous êtes à jour : de la part du trésorier, merci !

Notez par ailleurs :

- le 24 mai, le rallye **YCRO Jean LOREAU**, régates conviviale en baie de Bourgneuf : inscriptions AVANT de 10 mai
[!https://www.ycro.fr/ycro_evenements/2026TropheeJeanLoreau/2026%20Rallye%20Jean%20LOREAU_Bulletin%20d%20inscription.pdf](https://www.ycro.fr/ycro_evenements/2026TropheeJeanLoreau/2026%20Rallye%20Jean%20LOREAU_Bulletin%20d%20inscription.pdf)

- et, du 21 juillet au 12 août, les **Arts Vivants** vous proposeront, chaque soir à 21 h, un des 7 spectacles différents, dans les douves du château de Pornic.

<https://artsvivantschateaudepornic.fr/>

- enfin, sachez que, jusqu'à la date anniversaire de vos 71 ans, vous pouvez **donner votre sang** : ce sera possible **Mardi 12 mai 2026 de 16h à 19h30**, au Val St Martin, Pornic

L'inscription sur le site du don du sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/155684/sang>

Propos d'une promeneuse...

QUAND L'ÎLE LEVE L'ANCRE

L'île de Noirmoutier, vue principalement de la Corniche du Porteau, barre l'horizon, entre ciel et mer. Tout le monde s'accorde pour admirer les changements du ciel, les couleurs changeantes de la mer, du matin au soir, du jour au lendemain. Pourtant, si l'on observe bien l'île elle-même, on constatera qu'elle s'éloigne ou se rapproche selon la lumière, selon les marées, par temps clair ou par temps brumeux, comme un vaisseau qui laisse filer ses amarres

avant de lever l'ancre. Quelquefois même, elle se fractionne en nombreux îlots, qui semblent flotter et partir à la dérive, comme par un mirage.

Joële



Notre cinéma !



A noter entre autres :

- Film surprise, coup de coeur : le 4 mai (lundi...)
- Et le **Festival Ciné Police**, du 20 au 26 mai, c'est la 11ième rencontre du film et du roman policier.

Et un autre rappel : Le Mardi, tarif unique 5 € dans votre Cinéma Saint-Joseph sur toutes les séances (sauf film en Avant-première ou Sortie Nationale).

[Le Programme ici](#)

© 2026 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)

